



COMMUNIQUE DE PRESSE

Réforme des retraites : l'utilité de se mobiliser le mardi 26 novembre !

L'article 4 de la réforme des retraites (prévoyant le report de 6 mois de la revalorisation des pensions) a été une nouvelle fois rejeté à l'Assemblée Nationale !

Cette fois ci « l'excuse » de l'erreur technique ne pourra être utilisée par personne pour masquer l'opposition ou la désapprobation des députés sur un projet gouvernemental déjà rejeté par le sénat et largement désapprouvé par les salariés et l'opinion publique.

Cependant, au mépris de la démocratie, le gouvernement a l'intention de « passer en force », par vote bloqué pour réintroduire l'article 4 !

Nous venons d'apprendre que la préfecture de police émet un avis négatif sur l'arrivée de la manifestation devant l'Assemblée nationale (place de la Concorde).

La Préfecture de police prend prétexte de la période des fêtes de fin d'année pour contester le parcours prévu par les organisations syndicales CGT, FO, FSU et SOLIDAIRES et déposé en préfecture depuis le 13 novembre.

Alors que le parcours prévu a déjà été emprunté de nombreuses fois sans problèmes, notamment le 15 octobre dernier. Les arguments de la préfecture sont inacceptables et animés d'arrières pensées politiciennes.

Cela confirme la pertinence de l'organisation de la manifestation du 26 novembre et montre que la mobilisation des salariés comptera pour imposer au gouvernement une autre réforme des retraites !

L'Union Régionale CGT Île-de-France appelle à manifester le 26 novembre de Chaussée d'Antin vers l'Assemblée nationale – Place de la Concorde !

Montreuil, le 22 novembre 2013